

Les yeux se tournent vers Hong Kong, avant qu'ils ne pleurent... Depuis trois mois, les manifestations de protestation contre un projet de loi d'extradition vers la Chine continentale (loi demandée par le pouvoir central chinois) puis pour la préservation du modèle démocratique particulier de l'ancienne colonie britannique, se poursuivent et se radicalisent, surtout depuis juillet et l'invasion par les manifestants du Parlement de Hong Kong, montrant des images que la France a eu l'habitude de voir dans ses propres rues depuis novembre dernier. Il est d'ailleurs étonnant de constater que les forces de l'ordre du territoire se voient reprocher, dans la presse française, d'utiliser des gaz lacrymogènes face aux manifestants décrits comme des « héros » quand, dans notre propre pays, la même description en « manifestants équipés de masques à gaz » vaut condamnation comme « factieux » par ces mêmes médias. Mais il est vrai que, si les policiers de Hong Kong n'emploient pas de LBD et ne sont pas accusés d'éborgner les opposants, la menace d'une intervention plus directe et plus brutale du grand voisin, qui est aussi l'Etat souverain chinois dont dépend Hong Kong, reste prégnante et pourrait bien prendre un aspect plus dramatique encore que la répression de la République française contre les Gilets jaunes qui, pour violente et parfois aussi injustifiée et injuste qu'elle soit, essaye de conserver quelques aspects « modérés »... Néanmoins, la République qui se veut nôtre devrait se méfier que sa propre attitude face aux oppositions en jaune ne connaisse, en fin de compte, la même réprobation internationale que celle des autorités pro-pékinoises de Hong Kong : la similitude des images françaises et hongkongaises s'avère troublante, et l'écoute des revendications des contestataires peut aussi troubler tout observateur objectif.



La situation des protestataires de Hong Kong pourrait vite tourner à la tragédie si l'Etat central chinois, qui peut rappeler en de nombreux points la République jacobine de l'époque révolutionnaire, décide de siffler la fin de la récréation : cela peut se faire, soit par une répression beaucoup plus brutale encore des manifestants par les autorités autonomes de Hong Kong mêmes, soit par une intervention plus ou moins directe de Pékin, contre laquelle il sera difficile de réagir, pour les capitales et les opinions occidentales, autrement que par des déclarations droits-de-l'homme et des indignations bien vaines, surtout dans le contexte déjà tendu d'une guerre commerciale que condamnent les libéraux de tout poil et les instances économiques et financières mondiales et mondialisées... **Que valent 7 millions d'habitants d'un territoire placé dans le giron chinois depuis vingt ans**

et dont le poids dans l'économie générale de la Chine ne pèse plus « que » 3 % du PIB du pays quand il en pesait environ 20 % au moment de son « retour » sous souveraineté de la Chine populaire communiste,

**par rapport à une Chine continentale désormais devenue, dans le même temps, la première puissance commerciale mondiale et qui représente plus d'un milliard de consommateurs réels et potentiels ?**

Dans la logique franklinienne et de l'idéologie libre-échangiste,  
**plus grand-chose**

et, en tout cas, pas assez pour prendre le risque, pour les pays et actionnaires occidentaux, de se brouiller avec la Chine ou de se fermer son marché et s'interdire ses productions à moindre coût qui envahissent les rayonnages des grands magasins de textiles ou d'électronique.

D'ailleurs, les artistes natifs de Hong Kong font eux-mêmes profil bas, comme le souligne un article fort révélateur publié dans

**La Croix**

lundi 5 août sous le titre évocateur «

**Rideau de silence chez les artistes de Hong Kong**

», préférant éviter de heurter la sensibilité chinoise pour poursuivre leur carrière, désormais largement dépendante des entreprises littéraires, musicales ou cinématographiques continentales : «

**L'industrie chinoise du cinéma est devenue une super-puissance, quand celle de Hong Kong décline.** «

***Le cinéma de Hong Kong est devenu limité, et ces réalisateurs ne veulent pas faire de petits films. Pour faire des films ambitieux, il faut nécessairement passer par le marché chinois. Hong Kong n'a plus que des films à petits budgets, des drames sociaux, des comédies, et des films fantastiques (genre interdit en Chine)***

», explique Arnaud Lanuque

[spécialiste français du cinéma hongkongais] ». Ce que confirmait tout en le précisant il y a quelques semaines la chanteuse Denise Ho : «

**La Chine contrôle tellement de sociétés et de compagnies localement qu'une très grande majorité des célébrités locales ont choisi de se taire pour ne pas compromettre leur**

carrière sur le continent chinois qui est très lucratif.

».

De plus, la stratégie d'étouffement de la révolte a déjà commencé et s'accélère ces derniers jours, comme le rapporte ***Le Monde*** dans son édition du samedi 11-dimanche 12 août : « **La Chine a annoncé vendredi une mesure spectaculaire et inédite** : elle **interdit aux employés de la société aérienne hongkongaise Cathay Pacific ayant participé à la grève générale du 5 août d'effectuer des vols vers la Chine, mais aussi de survoler son territoire. (...) Tous les vols vers l'Europe et la Russie sont donc potentiellement concernés. A partir du samedi 10 août, la compagnie doit soumettre à l'aviation civile chinoise le nom des membres de ses équipages concernés. S'ils comportent un gréviste, le vol sera interdit.** (...) **Cathay pourrait également être boycottée par les investisseurs chinois.** »

Ce que résume avec un cynisme mal dissimulé le chef de l'exécutif local, Mme Carrie Lam, qui

« **a, au cours d'une conférence de presse, vendredi, insisté sur les conséquences économiques de la contestation actuelle, «  
*encore plus sévères***

», **selon elle, que la crise financière de 2008**

». Dans un monde dominé par les « intérêts » et par l'argent, que peuvent les émeutiers de Hong Kong, piégés par la société de consommation dont ils ont, longtemps, été la vitrine en Asie et aux yeux de la Chine communiste ? Nombre d'habitants de l'ancienne colonie, comme lors de la précédente révolte des « parapluies jaunes » en 2014, accepteront, semble-t-il, de sacrifier, sans trop de regrets, un modèle de démocratie libérale imposé par l'Occident à travers le colonisateur britannique d'avant-1999, modèle devenu de moins en moins « rentable » pour les classes dominantes (mais aussi populaires) locales.

La tragédie qui se prépare, et qui « arrangerait » les Etats-Unis dans la perspective de légitimation de leur politique de taxations et de restrictions à l'égard de la Chine, peut-elle être évitée ? Je ne suis pas certain que les plumes et les personnalités qui prônent le soutien aux démocrates de Hong Kong quand, hier, elles se ralliaient (pour celles qui ne l'étaient pas déjà auparavant) à l'autoritarisme (qui n'est rien d'autre que la caricature affligeante de l'autorité, en fait) de la présidence Macron, soient très honnêtes et qu'elles ne cherchent pas plutôt à se donner à bon compte une bonne conscience qui n'est, le plus souvent, que l'autre nom, synthétique, de l'hypocrisie et de l'impuissance... Car, que se passerait-il réellement si les troupes chinoises venaient à intervenir à Hong Kong, appelées par les autorités légales du territoire, ou quand la poussière des manifestations aura fini par retomber dans l'indifférence des médias occidentaux, vite occupés par d'autres sujets ? L'exemple des suites de la répression du « printemps de Pékin » du printemps 1989 devrait inciter à plus d'humilité de la part de ceux qui crient si fort pour le lointain quand ils négligent le prochain...



Alors, que faire ? Doit-on regarder ailleurs quand le couperet tombera sur les manifestants de Hong Kong, ou se lamenter spectaculairement et vainement devant les caméras ? Non, il ne faudra pas détourner le regard ni se taire, mais il faudra, surtout, en tirer argument pour « faire force », pour que notre pays puisse, le jour venu, faire entendre sa voix le plus efficacement possible sur la scène internationale sans craindre de mesures de rétorsion : **la liberté de parole et d'action de la France est à ce prix qui restera toujours moins coûteux que celui**

## de la soumission et de l'asservissement, fût-il économique

Si le général de Gaulle a pu, un temps, incarner **cette liberté souveraine de la France**, c'est aussi parce qu'il avait « longue mémoire » et plongeait les racines de cette politique dans l'histoire et la géopolitique de la dynastie capétienne. Mais le fondateur de la Cinquième République a disparu, et peu à peu, l'esprit de celle-ci s'est évaporé, faute d'un « Etat de longue durée » qui pérennise les efforts anciens des origines de celle-ci...

Il n'est néanmoins pas interdit de réfléchir aux institutions qui permettraient de renouer avec cette liberté nécessaire de la France dans un monde toujours dangereux.

